



Madame l'Inspectrice d'Académie,

Des représentants des coordinateurs d'ULIS du département ont été reçus à l'Inspection Académique concernant des modalités de rentrée que nous jugeons dramatiques notamment en terme d'effectifs.

Lors de cette audience, vous dites reconnaître la difficulté de ce poste et vous engager à ce qu'aucune ULIS ne dépasse 14 élèves à la rentrée prochaine. **Cet effectif de 14 est pour nous inacceptable.**

Vos prédécesseurs s'étaient engagés à ne pas dépasser l'effectif de 12 élèves dans les ULIS et nous avaient demandé de gérer cette hausse qu'ils estimaient transitoire. Or, Cette année vous nous annoncez qu'il faudra pour certains d'entre nous devoir prendre en charge 14 élèves ! Ce qui représente une hausse de 40% par rapport à l'effectif préconisé par les textes !

Dans deux ans serons- nous à 18 ou 20 ? Quel principal de collège accepterait que ses classes passent de 30 à 42 élèves?

Comment vous-même acceptez-vous cette régression pour notre département ? Compte tenu de la hausse démographique, du manque de places en établissement spécialisé, du "succès" des ULIS, nous vous avons alertée à maintes reprises sur la nécessité urgente d'ouvrir des ULIS collège pour la rentrée 2014.

Nous n'acceptons pas de scolariser 14 élèves dans nos dispositifs car dans ces conditions nous serons dans l'incapacité de pouvoir prendre en charge correctement ces élèves aux besoins éducatifs particuliers, malgré notre engagement que vous avez reconnu. Nous ne pouvons cautionner l'enseignement au rabais qui en découlera forcément. Ce nombre de 14 remet purement et simplement en cause le fonctionnement du dispositif au sein des collèges.

A notre connaissance, peu d'enseignant spécialisé ne se trouve missionné d'autant de tâches aussi diverses que complexes que le coordinateur d'ULIS . Le coordinateur ne peut comme l'enseignant de SEGPA ou d'IME s'appuyer sur son directeur puisqu'il est à lui seul enseignant et coordinateur dans le dispositif. Sa tâche est d'autant plus compliquée.

C'est pourquoi, **nous maintenons notre intention de faire grève à la rentrée et poursuivons notre mobilisation**, notamment en informant les familles, les associations de parents d'élèves, les associations en faveur du handicap, les partenaires concernés par la scolarisation d'élèves handicapés, mais également les maires, les conseillers généraux et les députés.

Nous vous prions de croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, en nos respectueuses salutations.

Le collectif des coordinateurs d'ULIS en colère